

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 mai 2025 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : M. Dany Minville  
Jean-William Ayotte  
Normand Poirier  
Jean-Louis Clavet  
Mmes : Nancy Cloutier  
Josée Boulay

Était également présent Madame Léona Francoeur directrice générale par intérim.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST  
RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Résolution # 083-05-2025

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux d'avril 2025
- 5- Correspondance du mois
- 6- Suivi des procès- verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer- voir liste
- 9- Résolutions et règlements:**

- 9.1 : Agent vert saison estivale
- 9.2 : Demande de l'URLS (soutien financier)
- 9.3 : Rencontre du Comite de sécurité publique de la MRC
- 9.4 : Semaine gros rebuts
- 9.5 : mois de l'Arbre
- 9.6: Soumission Audit annuel
- 9.7 : mise à jour pompiers volontaires
- 9.8 : Résolution TECQ 2019-2024
- 9.9 : Fonds réserve

- 10 : Note du DG.
- 11 : Période de questions
- 12 : Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 084-05-2025

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 avril 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 avril 2025, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 avril 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 085-05-2025

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 avril 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 23 avril 2025, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLÈR IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 avril 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 086-05-2025

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 avril 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 avril 2025, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 avril 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 087-05-2025

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 mai 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 mai 2025, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE, CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 mai 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation.

La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

6-SUIVI DES PROCES-VERBAUX

Aucun suivi spécifique.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution # 088-05-2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 30 avril 2025;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST  
RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois d'avril 2025 au montant de 75,077.10\$ soient acceptés, incluant prélèvements (37,905.34\$) et chèques fournisseurs (19,667.18 \$) et salaires (17,504.45 \$). De plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires,

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

Résolution # 089-05-2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 15 mai 2025;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 12,786.59 \$ et que le greffier procède à l'émission des chèques.

Voici la liste : Groupe Altus : 854.72; Raymond Chabot : 1 207.24; Groupe Ohméga : 8,119.57+H2 lab : 282.27+204.09 + B.M.R. : 2 118.70 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9- Résolutions et règlements:**

9.1. : Résolution # 090-05-2025

Agent Vert

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLÈRE IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil n'accepte pas la proposition de la RITMRG pour le service d'Agent vert dans notre municipalité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière-trésorière

9.2 : Résolution # 091-05-2025

Demande de URLS

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RESOLU ;

QUE le conseil autorise un don de 50\$ comme soutien financier dans le cadre du rassemblement loisir régional de l'association des personnes handicapées de l'estran qui aura lieu les 5,6 et 7 septembre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : Résolution # 092-05-2025

Rencontre du Comité de sécurité publique

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RESOLU :

Que messieurs Sarto Fortin et mesdames Léona Francoeur, Nancy Cloutier participent à la rencontre spéciale du Comité de sécurité publique de la MRC le 4 juin prochain, qui se tiendra à Grande Vallée. Les frais inhérents à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 093-05-2025

Semaine des encombrants

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU ;

Que durant trois jours, soit les 26, 27 & 28 mai, notre camion ordures fera la cueillette des gros rebuts. Le 26 pour Pointe-Frégate, le 27 mai Petite-Anse et Cloridorme et le 28 mai St-Yvon. Le camion passera une seule fois dans chaque secteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 : Résolution # 094-05-2025

Mai mois de l'Arbre 2025

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que dans le cadre du mois de l'Arbre et des forêts, la municipalité procédera à une distribution gratuite d'arbres pour la population devant la caserne 44 de l'hôtel de ville ce mercredi 21 mai prochain de 13h00-16h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6: Résolution # 095-05-2025

Soumission audit annuel

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le conseil accepte la soumission de Raymond Chabot au montant de 28,500 \$ avant taxes pour un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière-trésorière

9.7 : Résolution# 096-05-2025

Mise à jour pompiers volontaires

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER, IL EST RESOLU :

Que le conseil désire effectuer une mise à jour de sa brigade de pompiers volontaires qui œuvrent au sein de la municipalité de Cloridorme : Samuel Gagné, chef pompier Dylan-Pierre Minville, Jeannot Côté, Tommy Poirier, Jason Francoeur, Marie Michelle Quirion, Jonathan Gagné, Dany Minville, Zachary Bélanger, Sophianne Duguay, François-Roger Coté et Rodrigue Côté.

Seuls ceux énumérés plus haut en font partie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 : Résolution # 097-05-2024

Programmation TECQ 2019-2024

Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2024;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLERE

Il est résolu que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute

modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 : Résolution # 098-05-2025

Fonds de Réserve

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RESOLU :

QUE le conseil municipal désire implanter un fonds de réserve et demande au dg par intérim de prendre les informations nécessaires (règlement, lois etc..)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Mot de la directrice par intérim :

Eco-centre; Reno région, fonds Innergex et mois de l'Arbre

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : Les réunions spéciales, Raymond Chabot, gros rebuts, compteurs d'eau, poste essence

12-Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h41

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière-trésorière





